



FONDATION ENTREPRENDRE

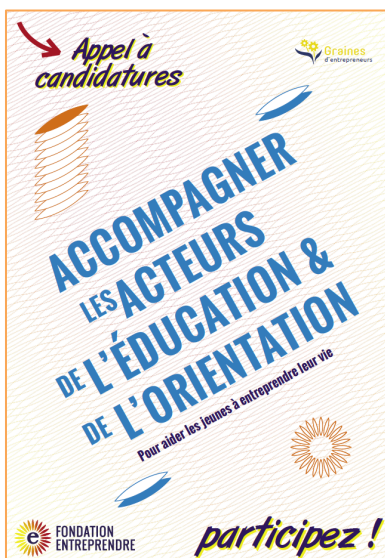


Communiqué de presse

Appel à candidatures de la Fondation Entreprendre: « Accompagner les acteurs de l'éducation et de l'orientation », pour aider les jeunes à entreprendre leur vie

Paris, le 4 février 2019 – « Accompagner les acteurs de l'éducation et de l'orientation pour aider les jeunes à entreprendre leur vie », tel est l'objectif de cet appel à candidatures lancé par la Fondation Entreprendre, dans le cadre de son programme Graines d'entrepreneurs. Offrant une dotation globale de 300 000 €, il est ouvert à toutes les structures, publiques ou privées, associatives ou non, en mesure d'accompagner ces différents acteurs pour accompagner la réussite professionnelle des jeunes de 12 à 25 ans. Les candidats ont jusqu'au 29 mars pour s'inscrire.

Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat



Depuis 10 ans, la Fondation Entreprendre s'attache à faire grandir des milliers de graines d'entrepreneurs chez des jeunes souvent en difficultés. L'insertion des jeunes nécessite l'accès aux clés de la réussite en les préparant au monde, en les aidant à faire leur propre choix et en développant leur culture du monde économique.

« Aujourd'hui, la Fondation Entreprendre est convaincue de l'importance d'une véritable éducation à l'entrepreneuriat en France. Grâce à cet appel à candidatures, nous voulons accompagner les acteurs de l'éducation et de l'orientation à agir en ce sens auprès du plus grand nombre de jeunes. D'ici 3 ans, nous souhaitons aider 250 000 jeunes chaque année. », explique Xavier Delattre, directeur général de la Fondation Entreprendre.

Soutenir les acteurs du monde de l'éducation et de l'orientation

Les acteurs de l'éducation et de l'orientation ont la capacité d'agir aujourd'hui auprès des jeunes, pour faciliter demain leur réussite professionnelle. Qu'ils soient enseignants, chefs d'établissements, aides en orientation, parents, ou plus généralement formateurs, la Fondation Entreprendre souhaite soutenir tout projet, toute solution et tout programme à même d'aider les jeunes à être mieux préparés face à un marché de l'emploi en constante évolution et de se familiariser avec les entreprises.

Les modalités de participation

Pour concourir à l'appel à projets, les participants, de statut public, privé ou associatif, peuvent déposer leur candidature dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 29 mars 2019 minuit sur le site dédié de la Fondation. Il n'est pas nécessaire d'être éligible au mécénat pour être soutenu.

<http://www.projetsfondation-entreprendre.fr>

La nature des projets :

Les projets doivent proposer des solutions à même d'accompagner les acteurs de l'éducation et de l'orientation pour notamment :

- Mieux leur faire connaître le monde économique, l'écosystème entrepreneurial, les métiers et leurs évolutions.
- Les doter de nouvelles ressources pédagogiques pour agir concrètement auprès des jeunes.
- Développer de nouvelles pédagogies, davantage de pédagogie active par projets.
- Les sensibiliser à la nécessité de développer les compétences entrepreneuriales des 12-25 ans.
- Qu'ils soient mieux armés pour accompagner chaque jeune en termes d'orientation scolaire et professionnelle.

Les solutions attendues :

- Des outils utilisant le numérique pour atteindre les objectifs de cet appel à candidatures.
- Des formations en présentiel ou à distance.
- Des outils pédagogiques que les acteurs de l'éducation et de l'orientation pourront utiliser pour agir directement auprès des jeunes.
- Toutes actions qui rapprochent ces acteurs de l'éducation et de l'orientation du monde professionnel (ateliers, visite d'entreprises, stages en entreprise, vis ma vie...).

Critères d'évaluation des dossiers de candidatures :

- **Originalité** : les projets sélectionnés seront dotés d'un caractère original et d'un impact fort qui se distingue par rapport à l'existant.
- **Finalité** : les actions proposées doivent apporter des solutions concrètes aux acteurs de l'éducation et de l'orientation.
- **Impact** : les projets doivent avoir un effet réel sur les compétences entrepreneuriales des jeunes et sur leur orientation. Ils doivent permettre un changement d'échelle tout en impliquant plusieurs personnes.
- **Faisabilité** : Les projets seront jugés sur leur cohérence, la solidité de leur modèle économique et sur la professionnalisation des équipes.

Le jury :

Le jury est composé de personnalités engagées auprès de la Fondation Entreprendre. Il s'attachera à repérer les projets qui présentent un caractère original. Ils devront se distinguer par des propositions d'actions à l'efficacité avérée et capable d'induire un changement d'échelle. Les finalistes seront annoncés au mois de mai.

A propos de la Fondation Entreprendre : La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale. Reconnue d'utilité publique en 2011, elle soutient et accompagne les organismes associatifs pour leur permettre de croître, d'essaimer et de se professionnaliser. Elle articule ses actions autour de quatre programmes : Cœurs d'entrepreneurs (soutenir les personnes fragiles ou atypiques dans l'entrepreneuriat), Graines d'entrepreneurs (sensibiliser les jeunes à l'esprit entrepreneurial), Des elles pour Entreprendre (accompagner l'entrepreneuriat féminin) et Parcours d'entrepreneurs (créer, développer et rebondir dans l'entrepreneuriat). Abrisée depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

Contacts presse

Fondation Entreprendre
Stéphanie Duclos
01 85 34 18 99
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Agence Entre Nous Soit Dit
Claire Mathurin
06 30 10 92 22
cmathurin@entrenousoitdit.fr